

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 3 (1911)  
**Heft:** 8

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE SYNDICALE

## SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Paraît une fois par mois

Rédaction: Secrétariat de l'Union suisse des Fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne

Abonnement: 3 fr. par an

### SOMMAIRE:

	Page		Page
1. † Ferdinand Thies . . . . .	101	4. Union suisse des fédérations syndicales (Rapport de gestion) . . . . .	107
2. Le mouvement syndical suisse en 1910 . . . . .	102	5. Union suisse des fédérations syndicales (Congrès syndical suisse) . . . . .	111
3. La révision de la loi fédérale sur les fabriques . . . . .	104	6. Mouvements de salaire et luttes économiques en Suisse . . . . .	113

## † Ferdinand Thies.

A l'hôpital de la petite ville bernoise Berthoud, décéda, jeudi passé (31 août), notre camarade *Ferdinand Thies*, âgé de 62 ans.

Déjà l'hiver passé, le camarade Thies se plaignait de douleurs qui, selon l'avis du médecin, devaient être considérées comme suites de faiblesse d'âge et que le défunt avait supportées avec beaucoup de patience. Mais les maux s'aggravèrent subitement à tel point qu'il dut garder le lit, et un mal d'estomac intensifia encore les souffrances du malade. Enfin, la semaine précédente, il fallut le transporter à l'hôpital où le malheureux expira, après un séjour d'un jour et demi, à la suite d'une apoplexie cérébrale.

Ferdinand Thies, fils d'un cordonnier, est né en 1849, à Sollnow, en Poméranie. Après avoir terminé ses classes de l'école primaire, il entra en apprentissage comme typographe, puis sortant d'apprentissage il se mit à voyager. Bientôt, le service pour la patrie appela Thies à Mannheim où il travailla de son métier, après avoir fait son service, et où il s'est marié ensuite.

De Mannheim, il passa à Francfort où il occupa une place prépondérante dans le mouvement ouvrier. Peu après, Thies s'est rendu à Strasbourg, et là on le trouve déjà dans les premiers rangs des social-démocrates. Ajoutons, tout de suite, qu'à ce moment il n'était pas facile, en Allemagne, d'être membre et encore moins d'être militant du parti socialiste ou des syndicats. En effet, la police prussienne n'a pas tardé de s'occuper de notre camarade qui a dû fuir pour éviter les persécutions des agents de Bismarck.

Thies se rendit en France et habita Paris avec sa famille, pendant cinq ans. A cette occasion, il a appris à connaître, en même temps que la langue française, le mouvement ouvrier de France. Il nous a toujours déclaré que, parmi

les théoriciens et militants du mouvement ouvrier français, c'était Benoît Malon qui convenait le mieux à sa propre pensée. Le camarade Thies, persécuté lui-même pendant longtemps, a toujours conservé un cœur tendre pour toutes les victimes de leur opinion et ainsi nous avons constaté chez lui une large tolérance pour les anarchistes et pour les syndicalistes, malgré qu'il était social-démocrate et, sur le domaine du mouvement syndical, un centraliste convaincu.

Enfin, le camarade Thies quitta Paris pour se rendre à Genève où il travailla pendant quatre années. Sa nomination au poste de rédacteur de l'organe socialiste *Mannheimer Volksstimme* l'appela à Mannheim.

Après avoir ainsi lutté pour la cause ouvrière pendant deux années, Thies fut saisi par la justice bourgeoise et dut faire 15 jours de prison préventive, après lesquels il fut libéré, grâce à l'appui d'un défenseur excellent. Toutes ces tracasseries le dégoûtèrent de sa patrie, et Thies se rendit de nouveau en Suisse en 1895 et à Bienne, puis à Berne et à Zurich, il travailla comme ouvrier typographe.

Dans le courant de l'année 1899, le camarade Thies fut élu rédacteur de l'*Arbeiterstimme* (l'organe de l'ancien Gewerkschaftsbund), il a travaillé avec un zèle remarquable à ce poste, jusqu'au moment où l'*Arbeiterstimme* fut liquidée (31 décembre 1908).

Une année après la formation de l'Union syndicale, le camarade Thies entra comme secrétaire au service de la Fédération suisse des travailleurs de l'alimentation.

A ce poste, il fit encore tout son possible pour remonter, avec la collaboration du camarade Viret, l'organisation des travailleurs de l'industrie du tabac. Mais la tâche fut trop pénible, les exigences qu'une organisation syndicale impose à un fonctionnaire consciencieux, dépassèrent les forces du vieux camarade.

Il s'est retiré avec une modeste subvention de l'Union syndicale, en gagnant le reste de ce